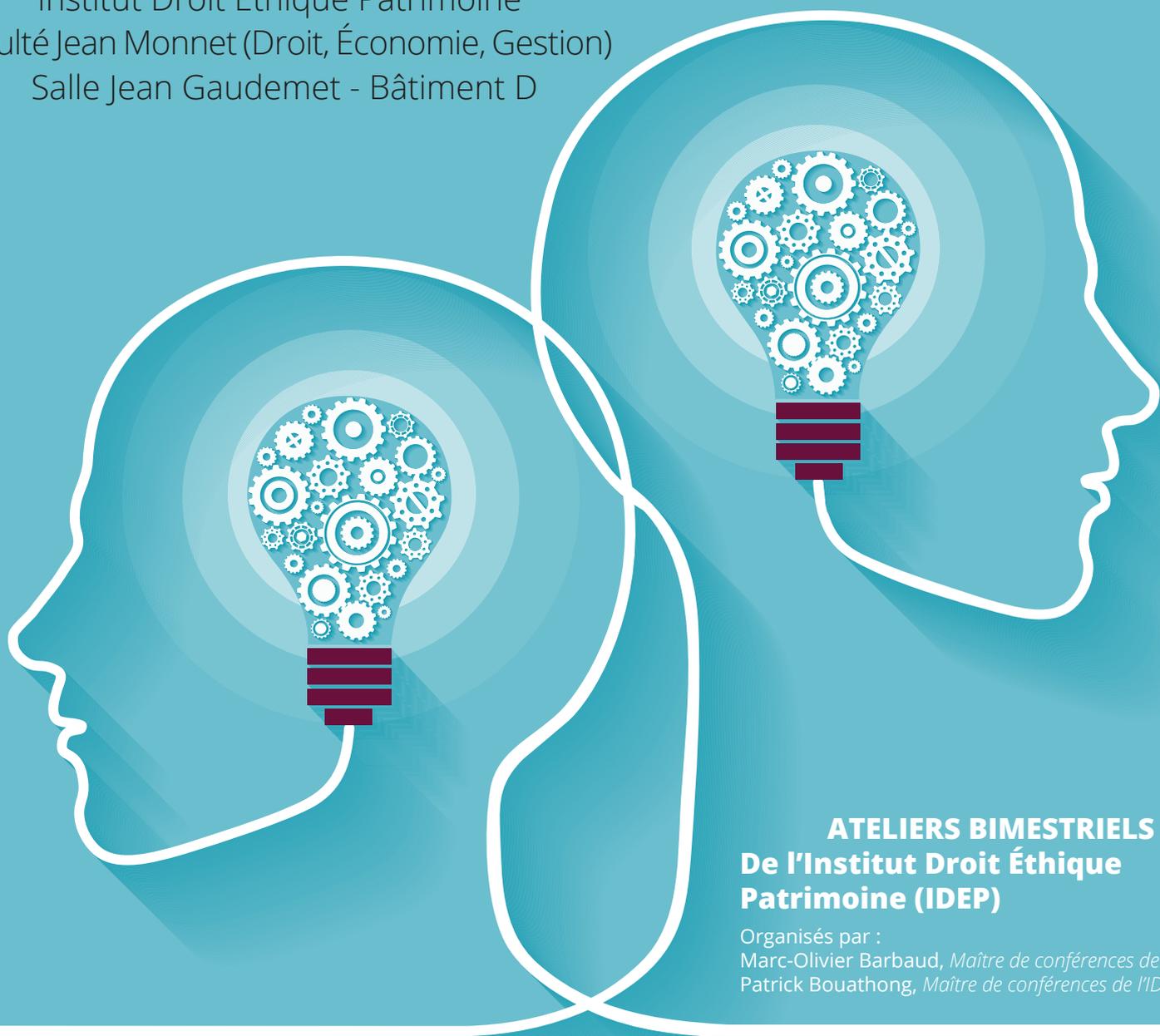


Les ateliers d'échanges de l'IDEP

Le risque RSE : de la liberté de dire à l'obligation d'agir

Mercredi 13 avril 2022 à 17h

Institut Droit Éthique Patrimoine
Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Gestion)
Salle Jean Gaudemet - Bâtiment D



**ATELIERS BIMESTRIELS
De l'Institut Droit Éthique
Patrimoine (IDEP)**

Organisés par :
Marc-Olivier Barbaud, *Maître de conférences de l'IDEP*
Patrick Bouathong, *Maître de conférences de l'IDEP*

Interventions de :

Pauline Abadie, *Maître de conférences à l'Université Paris-Saclay.*
Clara Lavielle, *doctorante, ATER à l'Université Paris-Saclay.*

Les ateliers d'échanges de l'IDEP

(Institut Droit Éthique Patrimoine)

De quoi s'agit-il ?

Les ateliers d'échanges de l'IDEP sont destinés à favoriser les échanges entre un enseignant-chercheur expérimenté et un doctorant sur un thème qui les réunit. Parce que la pensée se construit par le dialogue, l'atelier s'organise autour de deux interventions complémentaires qui ont pour objet, sur un sujet fondamental ou d'actualité, de rendre compte de l'état de la recherche et de discuter de son évolution.

Quelle forme prennent ces ateliers ?

Divisés en trois temps, ces ateliers se composent d'abord d'une introduction générale du sujet retenu permettant d'en comprendre les termes et les enjeux, puis de la présentation d'une partie ou d'une dimension plus particulières de ce sujet, de façon à en apprécier plus précisément et concrètement les ressorts théoriques, techniques ou pratiques. Le dernier temps est consacré aux échanges entre et avec les intervenants.

A qui s'adressent-ils ?

A tous les doctorants et autres enseignants-chercheurs désireux de découvrir, s'informer et discuter de sujets classiques ou novateurs.

Peut-on intervenir ?

L'intervention dans le cadre des Ateliers d'échanges de l'IDEP est ouverte à tous les chercheurs de la faculté.

Merci d'adresser vos propositions à :
marc-olivier.barbaud@universite-paris-saclay.fr
et/ou
patrick.bouathong@universite-paris-saclay.fr